Image not found or type unknown

Versement de 2 pensions alimentaire

Par **DELOIN**, le **03/09/2012** à **21:29**

Bonjour.
Je verse une pension alimentaire pour mon fils de 150,00 euros par mois en sachant que je l'ai souvent et toute les vacances.
Cette année, il rentre dans une école en pension complète.
Je verse toujours la pension à la maman de 150,00 et je dois verser une pension alimentaire de 100,00 euros à l'école.
Je voulais juste savoir si c'est normal que je verse 2 pension en sachant que l'enfant ne prendra pas les repas chez sa maman.
Je vous remercie pour votre réponse.
Cordialement
Mr DELOIN

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés